



Le projet communal autour du lac de Saint Vital.

Le conseil municipal a décidé de valoriser le site du lac, propriété de la commune, donc de toutes les sanviotaines et tous les sanviotains.

Ce secteur qui fût une gravière jusqu'en 1994, restera un lieu naturel, de promenade, et de pêche.

L'association de pêche « la gaule Sanviotaine » assure d'ailleurs avec efficacité la préservation du lac et de ses abords.

Les 2,8 hectares restants sont composés d'une butte arborée et d'un tènement plat propice à la production d'énergie renouvelable photovoltaïque.

Ce site a été pressenti comme potentiel photovoltaïque par les services de l'Etat.

Il s'agit, pour la municipalité :

- d'abord, de garantir que ce lieu profite effectivement aux sanviotaines et sanviotains ;
- ensuite, d'en faire une source de revenus pour la commune ;
- enfin, de s'inscrire dans la démarche Territoire à énergie positive (TEPOS) d'Arlysère, en respectant la nature du site, en produisant de l'électricité verte, revendue à EDF, qui correspondra à l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de la totalité des sanviotains !

La municipalité rencontre en ce moment des entreprises locales, susceptibles de s'impliquer dans ce type de projet. Cette mise en concurrence permettra de retenir l'opérateur offrant les meilleures garanties pour les études, la réalisation et l'exploitation de cette centrale photovoltaïque située sur la partie nord-est de l'ancienne gravière.

Puisqu'ils seront posés à 1 mètre du sol, la présence de ces panneaux restera discrète.

Une réflexion est également engagée pour valoriser, en arboretum, la butte située au nord de l'éventuel parc photovoltaïque. Cet îlot, boisé d'essences d'arbres autochtones, serait mis en valeur.

Pour que ce projet soit celui de tous les Sanviotains, la municipalité est à l'écoute de vos avis et de vos suggestions.

En attendant qu'une réunion publique soit autorisée, vous pouvez exprimer vos suggestions, à l'adresse mail de la mairie : mairie.st.vital@orange.fr

Ou en retournant le coupon réponse ci-contre

Coupon réponse à retourner en Mairie :

Nom :

Prénom :

Adresse :

4. Le Projet : La centrale au sol de l'ancienne Gravière

Centrale solaire

4257 modules de 585 Wc
soit environ 2,5 Mwc

Au sol (pente 20°) orientation (sud)

Production attendue = **3255 Mwh/an**

